



LETTRE D'INFORMATION No 7 - 6 AVRIL 2018

APPEL DE COTISATION

Un grand merci à tous les membres qui ont déjà payé leur cotisation 2018.

La cotisation annuelle 2018 est fixée à **CHF 30.00** (décision de l'AG du 24.3.18).

IBAN CH73 0076 5001 0239 3751 0

BCVs Martigny - Clearing 765 - Compte CLUB No 102.393.75.10

SWIFT/BIC BCVSCH2LXXX -

CCP 19-81-6

Par simplification et économie nous n'envoyons un bulletin de versement qu'à ceux qui en font la demande par e-mail : ch@arly.ch

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 24 mars 2018 17h00 – Couvert de Tourbillon – Ovronnaz

Points selon l'ordre du jour :

1. Bienvenue

La séance débute à 17h10 au Couvert de Tourbillon pour notre 5e Assemblée annuelle, 83 personnes dans la salle représentant 87 membres d'APEROvronnaz, dont 26 membres sont représentés par procuration et 28 se sont excusés.

Le Président Charly Teuscher souhaite la bienvenue à tout le monde et donne la parole au Vice-président Norbert Gisler pour la conduite de l'assemblée.

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

3. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 8 avril 2017

Le PV de l'AG 2017 est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

4. Etat des membres, adhésion, exclusion

APEROvronnaz compte 271 membres au 31.12.2017.

Nous avons dû exclure 5 membres selon l'art. 5c de nos statuts (cotisation impayée) et 15 membres ont démissionné durant l'année 2017 (décès, ventes, etc.).

5. Rapport du Président

Le rapport du Président se trouve en page 6 du cahier de l'AG.

6. **Rapport du Trésorier, comptes 2017**

Les comptes et budget sont commentés par notre Trésorier, ils sont également présentés dans le cahier de l'AG en page 7.

Les comptes sont sains, la seule grosse dépense de l'exercice concernait la table offerte au "Sentier botanique".

Le montant des dons a compensé la diminution des recettes due aux démissions et exclusions.

7. **Rapport des Vérificateurs des comptes**

Madame Arlette Borgeaud, représentante des vérificateurs des comptes, lit le rapport des comptes qui ont été vérifiés en date du 5 février 2018. Ce rapport a également été joint au cahier de l'AG à la page 8.

8. **Vote d'acceptation des trois rapports et décharge au Comité**

Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité, 0 avis contraire, 0 abstention.

9. **Budget 2018**

Comme mentionné au point 6, aucune grosse dépense n'est prévue pour le budget 2018, celui-ci reste identique à celui de l'année précédente, seule modification : une dépense en mois, celle de la table offerte au sentier botanique (Fr. 2'000.--).

Résultat du vote : Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée, 0 avis contraire, 0 abstention.

10. **Fixation du montant de la cotisation 2018**

Le montant proposé pour la cotisation reste à Fr. 30.— vu l'état sain des comptes.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée, 0 avis contraire, 0 abstention.

11. **Votation du Budget**

Le budget est commenté par notre Trésorier, aucune question n'est demandée.

Vote : accepté à l'unanimité

12. **Composition du Comité élu en 2017 pour deux ans**

(art. 9 des statuts)

Le comité se compose de 5 personnes, comme mentionné dans le cahier de l'AG Laurence Brunner souhaite remettre son poste de secrétaire. Le Président Charly Teuscher demande si quelqu'un est intéressé à rejoindre le comité, soit comme secrétaire soit comme Trésorier(ère) : aucun candidat ne s'annonce.

Note post-séance : En date du 30 mars et ne voulant pas laisser le Comité sans soutien, M. Gilbert Schertenleib, Penthaz/Cossonnay, s'est proposé pour la fonction de Trésorier. Un grand merci à lui et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle responsabilité.

13. **Compte rendu du vice-président, délégué à la Commission Touristique**

Norbert Gisler rappelle que son rapport faisait partie du cahier mis à disposition des membres et renonce donc à sa lecture. Cependant, il donne quelques informations supplémentaires, ceci en tant que vice-président de l'association et comme membre de la commission touristique « Infrastructure ».

Plusieurs membres nous demandaient des informations quant à l'affectation des taxes touristiques encaissées par la commune. Notre newsletter du 22.12.17 fournissait les chiffres clés en montant absolus. Ce soir, Norbert Gisler mentionne les grands groupes de dépenses sous forme de pourcentage :

- 26.7% couvrent les charges du personnel office du tourisme.
- 39.5% concernent les frais généraux de fonctionnement, dont 11% pour le marketing, 10.5% pour les événements (balade gourmande, 1er août, fromage et cime), les 18% restant pour les activités comme le mini-zoo, le yoga, les randos accompagnées, mini-chef, etc.
- 12.5% sont dépensés pour l'entretien des sentiers pédestres été et hiver.
- 21.3% sont d'autres dépenses, dont 8.6% pour les amortissements, 7.4% pour le bus navette en hiver, le reste sont des subventions (p.ex. les cabanes de montagne).

Ensuite sont mentionnées les réalisations dans le domaine touristique pour 2016 et 2017 qui figuraient également dans le rapport du vice- président mentionné ci-dessus ainsi que les projets d'investissement futurs à court et à moyen terme. Certains peuvent être réalisés en 2018 déjà alors que d'autres sont en attente auprès des autorités compétentes du canton.

Nous tous, comme l'ont fait remarquer certaines personnes, souhaiterions que cela puisse se faire le plus rapidement possible, car Ovronnaz a un urgent besoin de se moderniser et d'augmenter son attractivité.

En même temps nous sommes face à la réalité qui ne permet pas que tous ces projets soient réalisés en 2018. Il y aura des choix à faire en fonction des autorisations ou des conflits potentiels et également en fonction des moyens à disposition.

Cet exposé a suscité de nombreuses questions et des réactions auxquelles Norbert Gisler a essayé de donner des réponses sans pour autant pouvoir présenter des solutions « miracle », puisque la réalisation n'est pas dans le pouvoir de notre association. En revanche nous continuerons nos efforts pour pousser tout ce qui peut l'être.

Norbert Gisler propose que dans la prochaine Newsletter soit publié son adresse email pour que les membres puissent lui faire part de leurs idées. A son tour il s'engage à les faire connaître aux membres de la commission touristique pour en débattre.

14. Taxe de séjour et d'Hébergement : point de la situation et procédures

Actuellement nous avons 3 recours au Conseil d'Etat. Tous concernent des problèmes de grandeurs de chambres d'enfants ou des mezzanines comptées à part entière.

Les deux problèmes régulièrement relevés sont :

- La transparence de l'utilisation de la Taxe de séjour
- l'exonération des indigènes que nous jugeons inconstitutionnelle (en Anniviers, par exemple, les indigènes ne sont pas exonérés)

15. Fixation de la date de la prochaine assemblée générale ordinaire (2019)

La date du 16 mars 2019 a été retenue, mais vu les conditions d'accès au Couvert de Tourbillon, cette date va être rediscutée en séance de comité et une nouvelle date vous sera transmise dès qu'elle sera connue.

16. Divers et questions

Plusieurs membres ont fait des propositions de structures d'aménagements. Comme mentionné au point 13, Norbert Gisler propose aux membres de lui transmettre toutes ces demandes afin de les transmettre à la prochaine séance de la Commission Touristique.

17. Clôture de l'assemblée

Notre Assemblée Générale est close à 18h30, la parole est donnée à Monsieur Alexandre Crettenand, Conseiller Municipal chargé du Tourisme, qui nous a donné quelques compléments d'information concernant les projets dont la réalisation est prévue pour les années à venir (voir point 13) ainsi que répondu aux questions des membres présents.

La partie officielle se termine à 19h10. Le Président Charly Teuscher adresse ses remerciements à tous les membres pour leur présence, ainsi qu'à M. Alexandre Crettenand pour sa participation et la mise à disposition sans frais du Couvert.

18. Apéro

Comme à sa coutume, tous les membres de l'Association sont invités à partager un moment convivial lors l'un apéro.

Laurence Brunner, Secrétaire

Charly Teuscher, Président

**VOUS POUVEZ ADRESSER VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS
A NOTRE VICE-PRESIDENT, NORBERT GISLER**

e-mail : ngix@bluewin.ch



Monsieur Norbert Gisler nous présente un compte rendu des activités de la Commission touristique



Monsieur Alexandre Crettenand, Conseiller Communal en charge du tourisme, nous présente les projets qui seront réalisés dans les prochaines années.